

Durée des études, trajectoire scolaire et insertion sur le marché du travail

*Pierre Biscourp**

Si une scolarité longue reste un facteur favorable à une insertion professionnelle plus rapide et de meilleure qualité, elle ne garantit pas pour autant un recrutement à un niveau de qualification donné. En outre, parmi les jeunes ayant investi dans une trajectoire scolaire longue, la part de ceux qui acceptent un premier emploi d'un niveau hiérarchique faible au regard de leur formation, augmente sensiblement entre les générations nées dans les années soixante et dans les années soixante-dix.

La durée des études initiales n'a cessé de croître depuis l'après-guerre, passant de 10 ans en moyenne pour les générations nées entre 1940 et 1944, à 14 ans pour celles nées entre 1970 et 1974. Jusqu'aux générations nées au début des années soixante, la dispersion des durées d'études se resserre : la durée des trajectoires scolaires les plus courtes augmente plus vite que celle des trajectoires les plus longues. Ensuite, la durée moyenne continue d'augmenter à un rythme soutenu

(deux années sur 10 ans), mais la dispersion s'accroît de nouveau (*figure 1*).

L'allongement des trajectoires scolaires

La trajectoire scolaire est la succession des classes suivies depuis l'école primaire, sans tenir compte des redoublements. L'enchaînement des cycles scolaires répond pour la plupart des élèves à une logique inhérente au sys-

tème éducatif : primaire, collège, lycée (professionnel, technique ou général), 1^{er} cycle du supérieur, 2^e cycle du supérieur, 3^e cycle du supérieur. Les trajectoires conformes à cette logique sont qualifiées de « standard » ; les autres trajectoires, qui comportent au moins une réorientation, sont « atypiques » (*encadré*).

Dans l'après-guerre, les trajectoires scolaires « standard » s'achèvent au primaire, au collège ou dans le technique court pour les trois quarts des élèves. Deux

* Pierre Biscourp était, au moment de la rédaction de cet article, chef de la section Profession et qualifications professionnelles de la division Emploi à l'Insee.

2 Éducation, formation

élèves sur dix accèdent au lycée et, parmi ceux-ci, la moitié accède ensuite à l'enseignement supérieur. Les trajectoires scolaires sont peu diversifiées, et les déviations par rapport aux trajectoires standard rares (5 %). Jusqu'aux générations nées dans les années soixante, les trajectoires scolaires les plus courtes s'allongent, le passage par le collège se généralisant. Dans le même temps, l'accès à l'enseignement supérieur à partir des filières générale, technique et professionnelle progresse d'une dizaine de points.

Depuis la génération des années soixante, les trajectoires scolaires s'achevant au primaire, au collège ou dans la technique court perdent 20 points. Les trajectoires scolaires qui s'arrêtent au lycée (général ou technique) perdent quant à elles 6 points. En contrepartie, les trajectoires de l'enseignement professionnel long gagnent 10 points et l'accès au supérieur 20 points. Sur l'ensemble de la période, les trajectoires atypiques progressent de 5 points.

Les élèves qui prolongent leur scolarité y trouvent un avantage. Toutefois, quand le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail avec une formation longue s'accroît, certaines personnes ayant suivi un cursus long sont amenées à accepter un emploi moins qualifié que leur niveau de formation ne le suggère, si la structure des emplois offerts n'évolue pas au même rythme. Ceci tendrait à diminuer le rendement de l'investissement scolaire. Par ailleurs, les filières courtes retiennent les élèves qui éprouvent le plus de difficultés. Ce second effet tendrait à accroître le rendement de l'investissement par le jeu de la sélection dans les filières, mais de façon seulement apparente.

L'analyse descriptive du lien entre trajectoire scolaire et insertion professionnelle est effectuée ici à partir des données des enquêtes *Formation et qualification professionnelle* (FQP) collectées par l'Insee en 1993 et 2003 (*encadré*). Ces enquêtes ont l'originalité de décrire, année par année, la scolarité des personnes interrogées mais aussi le premier emploi qu'elles ont occupé à l'issue de leurs études initiales.

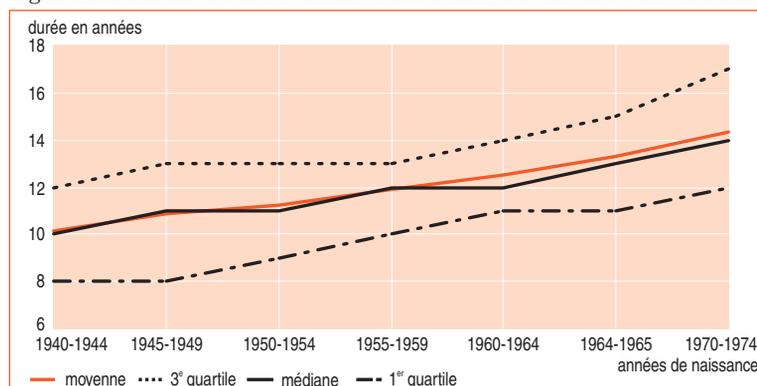
Le délai d'obtention du premier emploi s'allonge

Le délai d'obtention du premier emploi est très variable (*figure 2*). Par exemple, parmi la génération née entre 1970 et 1974, les 25 % de personnes qui entrent le plus rapidement dans la vie active mettent moins de trois mois à trouver un premier emploi, alors que ce délai excède 18 mois pour les 25 % de personnes qui éprouvent les plus grandes difficultés d'insertion. Au sein de ce second groupe, de fortes variations d'une trajectoire scolaire à l'autre exis-

tent. L'enquête FQP de 1993 permet d'expliquer la longueur des délais d'obtention. Les enquêtés ont en effet été interrogés sur leurs activités entre la fin de leurs études et leur premier emploi. Un enquêté sur cinq connaît une période de chômage de plus de 6 mois après la fin de sa scolarité. Un enquêté sur cinq effectue un ou plusieurs stage(s), ou une formation post-scolaire. Deux enquêtés sur cinq déclarent avoir eu des emplois occasionnels avant d'obtenir ce qu'ils considèrent comme leur premier emploi.

Au sein de la filière professionnelle, les personnes qui suivent un cursus long trouvent leur premier emploi un peu plus rapidement que celles qui suivent une trajectoire courte (18 mois en moyenne contre 25 mois). Cependant, les personnes qui prolongent encore leurs études jusqu'au supérieur ne bénéficient pas d'une insertion significativement plus rapide que celles qui se sont arrêtées au niveau du bac professionnel, sans doute parce que leurs exigences en termes de poste occupé sont plus élevées :

Figure 1 - Durée des études initiales* selon les années de naissance



* Les études initiales correspondent à la période comprise entre l'entrée à l'école primaire et la sortie du système éducatif, sans interruption de plus d'un an.

Lecture : parmi les personnes nées entre 1970 et 1974, les 25 % les moins formées ont passé moins de 12 années à l'école depuis la classe de CP (1^{er} quartile) ; les 50 % les moins formées ont une durée d'études inférieure ou égale à 14 années (médiane) ; les 25 % les plus formées ont quant à elles une durée d'études supérieure ou égale à 17 ans (3^e quartile) ; la durée d'études moyenne au sein de ces générations s'établit à 14,4 années.

Source : Insee, enquête FQP 2003.

leur accès au premier emploi se fait dans les mêmes délais que pour l'ensemble des élèves dont la trajectoire s'achève dans l'enseignement supérieur technique, et plus généralement pour les élèves qui accèdent à l'enseignement supérieur (19 mois).

Ainsi, s'agissant du délai d'obtention du premier emploi, les personnes ayant des scolarités courtes s'achevant au collège ou au lycée général sont celles qui rencontrent les plus grandes difficultés d'insertion. Ces trajectoires scolaires n'offrent pas de qualification adaptée à un type d'emploi déterminé. Dans ces conditions, l'obtention d'un emploi est tributaire de facteurs très inégalement répartis, comme le capital social, l'environnement familial, l'appartenance à un réseau de relations. Les trajectoires techniques courtes occupent quant à elles une position intermédiaire.

Le délai d'obtention du premier emploi est en moyenne plus élevé dans la génération des années soixante-dix que dans celle des années soixante. Cette hausse touche de façon significative toutes les trajectoires scolaires, à l'exception des trajectoires se terminant dans l'enseignement technique supérieur. Elle est particulièrement marquée pour les trajectoires scolaires s'arrêtant au collège : pour trouver un premier emploi, la moitié des jeunes concernés ont besoin de plus de 10 mois dans la génération 1960-1964, contre 20 mois dans la génération 1970-1974.

Le niveau hiérarchique du premier emploi tend à augmenter avec la longueur de la scolarité

La qualité des emplois salariés est décrite par leur niveau hiérar-

chique : ouvrier ou employé non qualifié, ouvrier ou employé qualifié, profession intermédiaire et cadre.

Le niveau hiérarchique du premier emploi dépend de la trajectoire scolaire, du délai d'obtention de l'emploi mais également d'autres caractéristiques. Certaines de ces caractéristiques sont observables, comme le sexe, l'origine sociale, ou la situation du marché du travail au moment de la fin des études (décrite ici par le taux de chômage des moins de 25 ans lors de l'année de fin d'études). D'autres sont inobservables, en particulier les caractéristiques comportementales, ou l'insertion dans un réseau de relations.

En moyenne, la probabilité d'obtenir un premier emploi non qualifié décroît avec la longueur de la scolarité (figure 3). Cette probabilité est maximale pour les

Figure 2 - Délai d'obtention du premier emploi et trajectoire scolaire

en mois

Trajectoire scolaire*	Délai d'obtention du premier emploi							
	Moyenne		1 ^{er} quartile		Médiane		3 ^e quartile	
	1960-1964	1970-1974	1960-1964	1970-1974	1960-1964	1970-1974	1960-1964	1970-1974
Secondaire 1 ^{er} cycle	30	39	3	3	10	20	44	60
Professionnel court	15	21	2	2	5	6	19	25
Professionnel long	12	14	1	2	6	6	20	18
Professionnel long / supérieur	10	17	1	3	5	11	18	19
Secondaire technique	15	26	3	3	8	14	19	33
Secondaire technique / supérieur	13	17	3	3	12	10	20	21
Secondaire 2 ^e cycle	24	34	3	3	9	14	30	51
Supérieur 3 ^e cycle	9	14	1	3	5	7	15	18
Supérieur 2 ^e cycle	10	19	3	3	8	12	15	27
Supérieur 1 ^{er} cycle	16	24	3	4	9	13	24	39
Supérieur technique	13	16	2	2	6	7	16	19
Trajectoires atypiques	8	16	1	2	3	8	13	21

* La construction des trajectoires scolaires est décrite dans l'encadré.

Champ : personnes ayant obtenu un emploi.

Lecture : parmi les personnes nées entre 1970 et 1974 et ayant arrêté leur scolarité au lycée général (secondaire 2^e cycle), les 25 % qui se sont insérés le plus rapidement ont mis moins de 3 mois à trouver un emploi (1^{er} quartile) ; les 50 % qui se sont insérés le plus rapidement l'ont fait en moins 14 mois (médiane) ; les 25 % dont l'insertion a été la plus longue n'ont obtenu leur premier emploi qu'après plus de 51 mois (3^e quartile).

Sources : Insee, enquêtes FQP de 1993 et 2003.

2 Éducation, formation

personnes qui ont arrêté leur scolarité au collège : elles ont 20 % de chances de plus d'occuper un emploi peu qualifié que celles qui ont poursuivi leurs études jusqu'au lycée. Elles ont à l'inverse de moindres chances d'occuper des postes qualifiés ou d'encadrement intermédiaire. Les trajectoires de l'enseignement professionnel court ont également, mais dans une moindre mesure, une plus forte probabilité que celles qui s'arrêtent au

lycée de déboucher sur un premier emploi non qualifié. Elles ont également de moindres chances de déboucher sur un emploi d'encadrement.

À l'inverse, les personnes dont la trajectoire scolaire mène à l'enseignement supérieur ont une probabilité d'occuper un premier emploi non qualifié inférieure d'environ 20 points à celles qui se sont arrêtées au lycée. Cet écart s'accroît avec la longueur

de la trajectoire : 30 points pour les 3^e cycles du supérieur, mais seulement 10 points pour les premiers cycles de la filière générale. La probabilité d'occuper un premier emploi de niveau cadre n'est significative que pour les 3^e cycles, et dans une moindre mesure les 2^e cycles du supérieur et les trajectoires atypiques. L'accès aux emplois de niveau profession intermédiaire est enfin l'apanage de la filière supérieure technique et du 2^e cycle de la fi-

Encadré

Trajectoire scolaire et premier emploi dans les enquêtes *Formation et qualification professionnelle*

Dans les enquêtes *Formation et qualification professionnelle*, les personnes sont interrogées à un instant donné sur l'ensemble de leur parcours scolaire, ainsi que sur le premier emploi qu'elles ont occupé. Cependant, plus on remonte dans le temps, plus il est vraisemblable que l'information relative au premier emploi occupé est sujette à une erreur imputable aux effets de mémoire. Au fur et à mesure que les personnes progressent dans leur parcours professionnel, elles risquent en effet de considérer de façon différente les emplois qu'elles ont occupés successivement. Dans ces conditions, il est préférable de ne conserver dans l'analyse du premier emploi que les personnes dont la date de fin d'études est relativement récente.

L'enquête *Formation et qualification professionnelle* (FQP) de 2003 permet ainsi d'observer l'insertion des personnes nées entre 1970 et 1974, tandis que celle de 1993 donne des informations sur celles nées entre 1960 et 1964. Le protocole de collecte ayant peu changé entre les deux enquêtes, il est possible de comparer les résultats. La seule source de difficulté est la différence dans le traitement de l'apprentissage, que l'enquête FQP de 1993 exclut de la formation initiale et autorise à figurer comme premier emploi, alors que l'enquête FQP de 2003

suit l'approche inverse. Pour cette raison, les personnes passées par l'apprentissage sont exclues de l'échantillon, soit près de 10 % de l'échantillon.

Dans les enquêtes FQP, le premier emploi est celui que l'enquêté considère comme marquant son entrée dans la vie professionnelle. On exclut les périodes d'emploi effectuées dans le cadre de la formation et les activités occasionnelles, telles que les « jobs » d'étudiants.

La scolarité est décrite par l'enchaînement des classes depuis le CP. On construit les trajectoires scolaires suivantes à partir du calendrier scolaire des enquêtes FQP :

– *secondaire 1^{er} cycle* : trajectoire s'arrêtant au collège ;

– *professionnel court* : trajectoire s'arrêtant dans l'enseignement professionnel court (CAP, BEP) après un passage par le collège ;

– *professionnel long* : trajectoire prolongeant la précédente par un passage dans l'enseignement professionnel long (Bac Pro, Mention complémentaire) ;

– *professionnel long / supérieur* : trajectoire prolongeant la précédente par un passage dans l'enseignement supérieur, le plus souvent technique (BTS, DUT) ;

– *secondaire technique* : trajectoire s'arrêtant dans l'enseignement secondaire technique (lycée technique) après un passage par le collège ;

– *secondaire technique / supérieur* : trajectoire prolongeant la précédente par un passage dans l'enseignement supérieur ;

– *secondaire 2^e cycle* : trajectoire s'arrêtant dans l'enseignement secondaire général (lycée) après un passage par le collège ;

– *supérieur 1^{er} cycle, supérieur 2^e cycle, supérieur 3^e cycle, supérieur technique* : trajectoires prolongeant la précédente par un passage dans l'enseignement supérieur général (1^{er} cycle, 2^e cycle, 3^e cycle) ou technique (BTS, DUT).

Les trajectoires qui comportent une réorientation, c'est-à-dire le passage d'un cycle de cours à un autre cycle de cours de niveau inférieur (par référence à la progression normale au sein du système éducatif) sont qualifiées d'*atypiques* (par exemple passage du lycée général ou technique à un CAP, d'une licence à un BTS, d'une maîtrise à un Deug...). Une trajectoire rare comme l'enchaînement BEP/Bac Pro/BTS/école d'ingénieur n'est pas pour autant atypique : elle est conforme à la logique de progression du système d'enseignement.

lière générale, mais il est également fréquent pour toutes les autres trajectoires du supérieur.

L'obtention du diplôme préparé est favorable à la qualité de l'insertion professionnelle

La mise en rapport de la trajectoire des cours suivis année après année avec celle des diplômes obtenus complète l'analyse des trajectoires scolaires. On dis-

tingue les trajectoires qui se terminent avec des diplômes et les trajectoires s'interrompant avant l'obtention du diplôme préparé.

De façon générale, les personnes qui quittent l'école sans le diplôme préparé occupent plus souvent que les autres, pour un même cursus, un premier emploi non qualifié (figure 4). Seuls les 2^e et 3^e cycles du supérieur font exception à cette règle, mais ces trajectoires scolaires mènent de toute façon rarement à un emploi non qualifié.

Les personnes ayant suivi une scolarité du professionnel court, non sanctionnée par le diplôme du BEP ou du CAP, ont de moindres chances d'occuper un emploi qualifié. De façon analogue, les personnes dont la trajectoire scolaire aboutit à l'enseignement supérieur technique ont de moindres chances d'obtenir un premier emploi de niveau professionnel intermédiaire (technicien ou agent de maîtrise) lorsqu'elles ne sont pas titulaires d'un BTS ou d'un DUT. Elles ont en revanche de plus fortes chances d'obtenir un premier emploi

Figure 3 - Niveau hiérarchique du premier emploi et trajectoire scolaire

Trajectoire scolaire*	Ouvrier et employé non qualifiés	Ouvrier et employé qualifiés	Profession intermédiaire	Cadre
Secondaire 1 ^{er} cycle	0,26 (0,04)	- 0,17 (0,03)	- 0,10 (0,03)	0,00 (0,01)
Professionnel court	0,08 (0,03)	0,03 (0,03)	- 0,09 (0,02)	- 0,02 (0,01)
Professionnel long	0,05 (0,04)	- 0,01 (0,04)	- 0,03 (0,03)	- 0,02 (0,01)
Professionnel long / supérieur	- 0,15 (0,05)	0,00 (0,04)	0,16 (0,04)	0,00 (0,01)
Secondaire technique	- 0,05 (0,04)	0,01 (0,04)	0,05 (0,03)	- 0,01 (0,01)
Secondaire technique / supérieur	- 0,17 (0,03)	- 0,05 (0,03)	0,19 (0,03)	0,04 (0,01)
<i>Secondaire 2^e cycle</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Supérieur 3 ^e cycle	- 0,32 (0,03)	- 0,32 (0,03)	0,15 (0,03)	0,48 (0,03)
Supérieur 2 ^e cycle	- 0,19 (0,04)	- 0,24 (0,04)	0,30 (0,04)	0,15 (0,03)
Supérieur 1 ^{er} cycle	- 0,10 (0,04)	- 0,05 (0,04)	0,15 (0,03)	0,01 (0,01)
Supérieur technique	- 0,20 (0,03)	- 0,17 (0,03)	0,39 (0,03)	0,00 (0,01)
Trajectoires atypiques	- 0,20 (0,03)	- 0,12 (0,03)	0,24 (0,03)	0,10 (0,02)

* La construction des trajectoires scolaires est décrite dans l'encadré.

Champ : personnes ayant obtenu un emploi (les emplois non salariés ne sont pas reportés dans le tableau).

Lecture : les coefficients associés aux trajectoires scolaires sont calculés à partir des valeurs prédites par un modèle logit multinomial expliquant le niveau hiérarchique du premier emploi par la trajectoire scolaire, le délai d'obtention de l'emploi, le sexe, l'origine sociale, le diplôme des parents et le taux de chômage des moins de 25 ans lors de l'année de fin d'études. Ils s'interprètent comme la différence de probabilité d'obtenir un premier emploi de niveau indiqué par le titre de colonne, entre les trajectoires indiquées en ligne et la trajectoire de référence. Au point moyen de l'échantillon, les probabilités prédites pour cette dernière valent respectivement 0,38, 0,42, 0,15 et 0,02.

Les écart-types, entre parenthèses, sont obtenus par *bootstrap*.

Sources : Insee, enquêtes FQP de 1993 et 2003.

2 Éducation, formation

d'employé ou d'ouvrier qualifié lorsqu'elles ont transité par l'enseignement professionnel.

Enfin, l'échec au diplôme pour les 2^e et 3^e cycles du supérieur rend beaucoup moins probable l'obtention d'un premier emploi de niveau cadre. Pour les non-diplômés du 3^e cycle, l'accès à un poste d'encadrement intermédiaire devient en contrepartie plus probable.

Le niveau du premier emploi est inférieur dans la génération des années soixante-dix

Entre la génération née dans les années 1960-1964 et celle née dans les années 1970-1974, les trajectoires longues ont fortement progressé. Il est instructif de comparer, pour une même trajectoire scolaire, les positions

hiérarchiques occupées en premier emploi par les personnes appartenant à ces deux classes d'âge (figure 5).

Globalement, la probabilité d'obtenir un premier emploi non qualifié est plus élevée au sein de la génération 1970-1974, quelle que soit la trajectoire scolaire. L'écart est particulièrement significatif pour les trajectoires du professionnel long, du

Figure 4 - Niveau hiérarchique du premier emploi et trajectoire scolaire, selon que le dernier diplôme a été obtenu ou pas

Trajectoire scolaire*	Ouvrier et employé non qualifiés		Ouvrier et employé qualifiés		Profession intermédiaire		Cadre	
	Diplômé	Non diplômé	Diplômé	Non diplômé	Diplômé	Non diplômé	Diplômé	Non diplômé
Secondaire 1 ^{er} cycle	0,10 (0,08)	0,28 (0,04)	- 0,10 (0,07)	- 0,16 (0,05)	- 0,07 (0,06)	- 0,12 (0,04)	0,00 (0,03)	- 0,01 (0,02)
Professionnel court	0,03 (0,05)	0,16 (0,05)	0,10 (0,05)	- 0,02 (0,05)	- 0,10 (0,04)	- 0,11 (0,04)	- 0,02 (0,02)	- 0,02 (0,02)
Professionnel long	0,00 (0,05)	0,11 (0,06)	0,03 (0,06)	0,00 (0,06)	- 0,03 (0,04)	- 0,06 (0,04)	- 0,02 (0,02)	- 0,03 (0,02)
Professionnel long / supérieur	- 0,22 (0,06)	- 0,10 (0,07)	- 0,06 (0,07)	0,11 (0,08)	0,26 (0,07)	0,05 (0,06)	0,00 (0,03)	- 0,02 (0,02)
Secondaire technique	- 0,11 (0,06)	0,00 (0,05)	0,08 (0,06)	0,00 (0,05)	0,06 (0,05)	0,02 (0,05)	- 0,03 (0,02)	- 0,01 (0,02)
Secondaire technique / supérieur	- 0,21 (0,05)	- 0,14 (0,06)	- 0,03 (0,06)	- 0,01 (0,06)	0,23 (0,04)	0,13 (0,04)	0,03 (0,02)	0,04 (0,02)
Secondaire 2 ^e cycle	Réf.	- 0,01 (0,05)	Réf.	0,05 (0,05)	Réf.	- 0,02 (0,04)	Réf.	- 0,01 (0,02)
Supérieur 3 ^e cycle	- 0,32 (0,05)	- 0,34 (0,05)	- 0,30 (0,05)	- 0,27 (0,05)	0,09 (0,04)	0,31 (0,07)	0,54 (0,04)	0,29 (0,06)
Supérieur 2 ^e cycle	- 0,20 (0,05)	- 0,21 (0,05)	- 0,23 (0,05)	- 0,16 (0,07)	0,28 (0,04)	0,35 (0,07)	0,17 (0,03)	0,06 (0,03)
Supérieur 1 ^{er} cycle	- 0,26 (0,06)	- 0,07 (0,06)	0,06 (0,08)	- 0,04 (0,06)	0,25 (0,08)	0,12 (0,05)	- 0,01 (0,02)	0,00 (0,02)
Supérieur technique	- 0,24 (0,05)	- 0,13 (0,07)	- 0,16 (0,05)	- 0,09 (0,07)	0,44 (0,04)	0,22 (0,06)	- 0,01 (0,02)	0,00 (0,02)
Trajectoires atypiques	- 0,21 (0,06)		- 0,10 (0,05)		0,23 (0,04)		0,09 (0,02)	

* La construction des trajectoires scolaires est décrite dans l'encadré.

Champ : personnes ayant obtenu un emploi (les emplois non salariés ne sont pas reportés dans le tableau).

Lecture : les coefficients associés aux trajectoires scolaires sont calculés à partir des valeurs prédites par un modèle logit multinomial expliquant le niveau hiérarchique du premier emploi par la trajectoire scolaire (croisée avec une indicatrice d'obtention du diplôme), mais aussi le délai d'obtention de l'emploi, le sexe, l'origine sociale, le diplôme des parents et le taux de chômage des moins de 25 ans lors de l'année de fin d'études. Ils s'interprètent comme la différence de probabilité d'obtenir un premier emploi de niveau indiqué par le titre de colonne, entre les trajectoires indiquées en ligne et la trajectoire de référence.

Les écart-types, entre parenthèses, sont obtenus par *bootstrap*.

Sources : Insee, enquêtes FQP de 1993 et 2003.

secondaire technique et l'ensemble des trajectoires de l'enseignement supérieur. La probabilité d'occuper un emploi qualifié de niveau ouvrier ou employé est quant à elle globa-

lement stable entre les générations, sauf dans le secondaire technique où elle est en baisse. Pour les trajectoires du supérieur à l'exception des 3^e cycles, la probabilité d'accéder à l'enca-

drement intermédiaire diminue. Enfin, la probabilité d'accès aux postes d'encadrement supérieur ne diminue de façon significative que pour les trajectoires atypiques. ■

Figure 5 - Niveau hiérarchique du premier emploi et trajectoire scolaire, selon l'année de naissance

Trajectoire scolaire*	Ouvrier et employé non qualifiés		Ouvrier et employé qualifiés		Profession intermédiaire		Cadre	
	1960-1964	1970-1974	1960-1964	1970-1974	1960-1964	1970-1974	1960-1964	1970-1974
Secondaire 1 ^{er} cycle	0,28 (0,06)	0,20 (0,05)	- 0,20 (0,04)	- 0,14 (0,05)	- 0,11 (0,03)	- 0,08 (0,03)	0,00 (0,03)	- 0,01 (0,02)
Professionnel court	0,05 (0,05)	0,05 (0,04)	0,03 (0,04)	0,06 (0,04)	- 0,07 (0,03)	- 0,08 (0,03)	- 0,02 (0,01)	- 0,02 (0,01)
Professionnel long	- 0,11 (0,08)	0,04 (0,05)	0,06 (0,11)	0,00 (0,05)	0,03 (0,08)	- 0,03 (0,03)	0,01 (0,04)	- 0,02 (0,01)
Professionnel long / supérieur	- 0,27 (0,10)	- 0,16 (0,05)	0,14 (0,11)	0,02 (0,06)	0,08 (0,10)	0,16 (0,05)	0,03 (0,06)	- 0,01 (0,02)
Secondaire technique	- 0,23 (0,05)	0,04 (0,06)	0,11 (0,06)	- 0,06 (0,05)	0,13 (0,05)	0,03 (0,04)	0,00 (0,02)	- 0,02 (0,01)
Secondaire technique / supérieur	- 0,33 (0,05)	- 0,15 (0,05)	- 0,08 (0,06)	- 0,01 (0,05)	0,42 (0,05)	0,14 (0,03)	0,01 (0,02)	0,04 (0,02)
<i>Secondaire 2^e cycle</i>	- 0,08 (0,06)	<i>Réf.</i>	0,03 (0,05)	<i>Réf.</i>	0,05 (0,04)	<i>Réf.</i>	0,00 (0,02)	<i>Réf.</i>
Supérieur 3 ^e cycle	- 0,38 (0,04)	- 0,32 (0,04)	- 0,28 (0,05)	- 0,29 (0,05)	0,09 (0,05)	0,19 (0,04)	0,54 (0,06)	0,43 (0,04)
Supérieur 2 ^e cycle	- 0,32 (0,05)	- 0,18 (0,05)	- 0,19 (0,07)	- 0,21 (0,04)	0,41 (0,06)	0,28 (0,04)	0,11 (0,05)	0,14 (0,03)
Supérieur 1 ^{er} cycle	- 0,27 (0,05)	- 0,06 (0,06)	- 0,07 (0,08)	- 0,01 (0,06)	0,28 (0,06)	0,11 (0,05)	0,04 (0,04)	- 0,01 (0,02)
Supérieur technique	- 0,35 (0,05)	- 0,18 (0,05)	- 0,22 (0,07)	- 0,12 (0,05)	0,60 (0,07)	0,32 (0,04)	- 0,01 (0,02)	0,00 (0,02)
Trajectoires atypiques	- 0,26 (0,05)	- 0,20 (0,05)	- 0,13 (0,06)	- 0,08 (0,05)	0,24 (0,06)	0,24 (0,04)	0,17 (0,04)	0,06 (0,02)

* La construction des trajectoires scolaires est décrite dans l'*encadré*.

Champ : personnes ayant obtenu un emploi (les emplois non salariés ne sont pas reportés dans le tableau).

Lecture: les coefficients associés aux trajectoires scolaires sont calculés à partir des valeurs prédites par un modèle logit multinomial expliquant le niveau hiérarchique du premier emploi par la trajectoire scolaire (croisée avec l'année de naissance), mais aussi le délai d'obtention de l'emploi, le sexe, l'origine sociale, le diplôme des parents et le taux de chômage des moins de 25 ans lors de l'année de fin d'études. Ils s'interprètent comme la différence de probabilité d'obtenir un premier emploi de niveau indiqué par le titre de colonne, entre les trajectoires indiquées en ligne et la trajectoire de référence.

Les écart-types, entre parenthèses, sont obtenus par *bootstrap*.

Sources : Insee, enquêtes FQP de 1993 et 2003.

2 *Éducation, formation*

Pour en savoir plus

« Bilan formation emploi, de l'école à l'emploi : parcours », *Économie et Statistique*, n° 378-379, Insee, juillet 2005.

Rose J., « D'une génération à l'autre... les « effets » de la formation initiale sur l'insertion », *Bref*, n° 222, Céreq, septembre 2005.

Magnac T., Thesmar D., « Analyse économique des politiques éducatives : l'augmentation de la scolarisation en France de 1982 à 1993 », *Annales d'Économie et de Statistique*, n° 65, p. 1-35, janvier-mars 2002.